

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

La période de 13 semaines close le 29 avril 2023

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 29 avril 2023 et pour la période de 13 semaines close à cette date et des états financiers consolidés audités de Reitmans au 28 janvier 2023 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 14 juin 2023.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 14 juin 2023.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 29 avril 2023 (le « premier trimestre de l'exercice 2024 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 30 avril 2022 (le « premier trimestre de l'exercice 2023 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;

- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), les résultats des activités d'exploitation ajustés et le fonds de roulement. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes nettes, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. Les ventes nettes correspondent aux ventes de marchandises diminuées des démarques et des retours. La présentation du BAIIA ajusté et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation nette d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes nettes indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de ventes nettes. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur nettes, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales et les coûts de restructuration. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

Le fonds de roulement correspond aux actifs courants diminués des passifs courants. La direction est d'avis que le fonds de roulement constitue une information utile pour comprendre la situation financière de la société. Étant donné la saisonnalité des activités de la société, il est plus pertinent de comparer le fonds de roulement au même moment précis.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté, des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés et la composition du fonds de roulement :

	Pour les premiers trimestres de	
	2024	2023
Perte nette	(3,8) \$	(1,7) \$
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3,6	5,1
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,8	5,8
Produits d'intérêts	(0,9)	–
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,6	1,0
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	0,3
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	1,0	–
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1,1)	–
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> ¹	(9,4)	(6,8)
Subventions fédérales	–	(1,2)
Coûts de restructuration	–	0,6
BAIIA ajusté²	(1,2) \$	3,1 \$
BAIIA ajusté en pourcentage des ventes nettes	(0,7) %	2,0 %

¹ L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

	Pour les premiers trimestres de	
	2024	2023
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,8 \$	5,8 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,6	1,0
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	9,4 \$	6,8 \$

² En raison de la définition actuelle du BAIIA ajusté, le chiffre comparatif a été retraité pour inclure l'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, de 6,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023. La direction est d'avis que la définition actuelle du BAIIA ajusté donne une meilleure image des flux de trésorerie d'exploitation de la société.

	Pour les premiers trimestres de	
	2024	2023
Résultats des activités d'exploitation	(3,6) \$	(0,4) \$
Subventions fédérales	–	(1,2)
Coûts de restructuration	–	0,6
Résultats des activités d'exploitation ajustés	(3,6) \$	(1,0) \$

	29 avril 2023	30 avril 2022	28 janvier 2023
Actifs courants	233,7 \$	219,3 \$	265,9 \$
Passifs courants	94,0	122,5	122,9
Fonds de roulement	139,7 \$	96,8 \$	143,0 \$

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes nettes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes nettes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes nettes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes nettes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans, qui a été fondée en 1926, est le plus grand détaillant spécialisé pour femmes au Canada. Étant donné sa grande présence en ligne et les nombreux magasins de Reitmans partout au pays, ses clientes représentent plus du tiers des femmes canadiennes. Reitmans se veut un espace agréable et inclusif où il est possible de trouver des styles à la mode dans une grande variété de tailles allant de 0 à 22.

PENN. PENNINGTONS

PENN est le chef de file de la mode tailles plus 14 à 32 au Canada. Fière de promouvoir la diversité corporelle et l'inclusivité des tailles, la marque affirme son credo : toute femme mérite de se sentir bien dans ses vêtements et de connaître le sentiment de confiance qui en découle. PENN exploite des magasins d'une superficie moyenne de 5 800 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW&CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants, en plus d'un site de commerce électronique. La marque, qui se spécialise dans les vêtements pour hommes et pour femmes, offre des collections polyvalentes et bien conçues et propose des expériences de marque exceptionnelles à une clientèle ouverte et diversifiée.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 28 janvier 2023	Ouvertures au T1	Fermetures au T1	Nombre de magasins au 29 avril 2023	Nombre de magasins au 30 avril 2022
Reitmans	235	1	(1)	235	237
Penningtons	91	1	(1)	91	92
RW & CO.	80	–	–	80	77
Total des magasins	406	2	(2)	406	406

La viabilité de chacun des magasins et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

	Premier trimestre de l'exercice 2024	Premier trimestre de l'exercice 2023	Variation en \$	Variation en %
Ventes nettes	165,0 \$	153,9 \$	11,1 \$	7,2 %
Coût des biens vendus	76,9	69,9	7,0	10,0 %
Marge brute	88,1	84,0	4,1	4,9 %
Marge brute en %	53,4 %	54,6 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives	91,7	84,4 ¹	7,3	8,6 %
Résultats des activités d'exploitation	(3,6)	(0,4)	(3,2)	s. o.
Charges financières nettes	(1,3)	(1,3)	(0,0)	s. o.
Perte avant impôt sur le résultat	(4,9)	(1,7)	(3,2)	s. o.
Recouvrement d'impôt sur le résultat	1,1	0,0	1,1	s. o.
Perte nette	(3,8) \$	(1,7) \$	(2,1) \$	s. o.
BAlIA ajusté ²	(1,2) \$	3,1 \$	(4,3) \$	s. o.
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	(3,6) \$	(1,0) \$	(2,6) \$	s. o.
Perte par action :				
De base	(0,08) \$	(0,04) \$	(0,04) \$	(100,0) %
Diluée	(0,08)	(0,04)	(0,04)	(100,0) %

¹ Compte tenu de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023.

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes nettes

Les ventes nettes du premier trimestre de l'exercice 2024 ont augmenté de 11,1 millions de dollars, ou 7,2 %, pour s'établir à 165,0 millions de dollars. L'augmentation s'explique avant tout par la croissance des ventes des magasins comparables, qui découle principalement du plus grand achalandage en magasin et de la progression des ventes unitaires en dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les ventes nettes du commerce électronique, ont augmenté de 6,4 % au premier trimestre de l'exercice 2024. Les ventes nettes en ligne ont diminué en proportion des ventes nettes totales de la société, en raison de la plus forte augmentation de l'achalandage en magasin et des ventes nettes en magasin.

La ventilation des ventes nettes se présente comme suit :

	Premier trimestre de l'exercice 2024		Premier trimestre de l'exercice 2023		Variation en \$	Variation en %
Magasins de détail	120,9 \$	73,3 %	109,5 \$	71,1 %	11,4 \$	10,4 %
Commerce électronique	44,1	26,7 %	44,4	28,9 %	(0,3)	(0,7) %
Ventes nettes	165,0 \$	100,0 %	153,9 \$	100,0 %	11,1 \$	7,2 %

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du premier trimestre de l'exercice 2024 a augmenté de 4,1 millions de dollars pour s'établir à 88,1 millions de dollars, comparativement à 84,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023. La marge brute en pourcentage des ventes nettes s'est contractée, passant de 54,6 % pour le premier trimestre de l'exercice 2023 à 53,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2024. L'accroissement de la marge brute est principalement attribuable à l'augmentation des ventes nettes au premier trimestre de l'exercice 2024. La diminution de la marge brute en pourcentage des ventes nettes est essentiellement attribuable à l'augmentation des activités de promotion ainsi qu'à l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial étaient fréquentes au premier trimestre de l'exercice 2023.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 91,7 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024 a augmenté de 7,3 millions de dollars, ou 8,6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2023, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel des magasins pour soutenir l'augmentation des ventes;
- les accords de loyer préférentiels antérieurs ont été renouvelés à des taux plus près des loyers du marché actuels. La société profite toujours des excellentes relations qu'elle entretient avec ses propriétaires;
- la diminution de 1,2 million de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a pris fin au premier trimestre de l'exercice 2023;
- l'augmentation des frais liés au personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses salariales et pour soutenir les secteurs en croissance de l'entreprise;

facteurs partiellement contrebalancés par

- les coûts de restructuration de 0,6 million de dollars engagés au premier trimestre de l'exercice 2023;
- la diminution de 1,5 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 1,3 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024 et le premier trimestre de l'exercice 2023. Les charges financières nettes du premier trimestre de l'exercice 2024 comprennent une perte liée aux écarts de conversion de 1,0 million de dollars découlant de la dissolution d'un établissement à l'étranger et des charges d'intérêts plus élevées au titre des obligations locatives par rapport au premier trimestre de l'exercice 2023, facteurs entièrement neutralisés par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne, l'absence d'intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable et le profit de change plus élevé sur les actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains au premier trimestre de l'exercice 2024.

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,1 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024 reflète l'incidence négative d'une perte de 1,0 million de dollars liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net qui découle de la dissolution d'un établissement à l'étranger.

Il n'y avait pas de recouvrement d'impôt au premier trimestre de l'exercice 2023, en raison surtout de l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables. En date du 30 avril 2022, la direction jugeait qu'il n'était pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, au 30 avril 2022, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Perte nette

La perte nette du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est établie à 3,8 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,08 \$), comparativement à une perte nette de 1,7 million de dollars (perte par action de base et diluée de 0,04 \$) pour le premier trimestre de l'exercice 2023. L'accroissement de 2,1 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation des charges d'exploitation globales, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute et le recouvrement d'impôt sur le résultat plus élevé, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à (1,2) million de dollars, comparativement à 3,1 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 4,3 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le premier trimestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à (3,6) millions de dollars, comparativement à (1,0) million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 2,6 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2024 » correspond à l'exercice qui sera clos le 3 février 2024, toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2023 et toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2024	2023	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Ventes	165,0 \$	153,9 \$	211,9 \$	190,2 \$	205,6 \$	178,2 \$	229,2 \$	172,3 \$
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies ⁵	(3,8)	(1,7)	27,5	97,2	14,6	22,0	37,3	23,9
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt ⁵	–	–	–	–	–	4,8	–	10,2
(Perte nette) bénéfice net	(3,8)	(1,7) ¹	27,5 ²	97,2 ²	14,6 ³	26,8 ³	37,3 ⁴	34,1 ⁴
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,08) \$	(0,04) ¹ \$	0,56 ² \$	1,99 ² \$	0,30 ³ \$	0,55 ³ \$	0,76 ⁴ \$	0,70 ⁴ \$
Dilué(e)	(0,08)	(0,04) ¹	0,56 ²	1,99 ²	0,30 ³	0,55 ³	0,76 ⁴	0,70 ⁴
(Perte) bénéfice par action lié(e) aux activités poursuivies ⁵								
De base	(0,08) \$	(0,04) \$	0,56 \$	1,99 \$	0,30 \$	0,45 \$	0,76 \$	0,49 \$
Dilué(e)	(0,08)	(0,04)	0,56	1,99	0,30	0,45	0,76	0,49

¹ Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars.

² Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 1,9 million de dollars. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars.

³ Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,6 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars.

⁴ Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 6,2 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars.

⁵ Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats de ces bannières, par conséquent, ont été reclassés dans les activités abandonnées pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les activités abandonnées ont été exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et ont été présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 29 avril 2023 et au 28 janvier 2023 :

	29 avril 2023	28 janvier 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	69,4 \$	103,0 \$	(33,6)\$	(32,6)%
Clients et autres débiteurs	3,9	3,2	0,7	21,9 %
Stocks	139,1	142,3	(3,2)	(2,2)%
Charges payées d'avance et autres actifs	18,6	14,5	4,1	28,3 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	65,7	66,5	(0,8)	(1,2)%
Actifs au titre de droits d'utilisation	88,4	79,9	8,5	10,6 %
Actif au titre des retraites	1,3	—	1,3	s. o.
Impôt sur le résultat différé	33,1	32,3	0,8	2,5 %
Fournisseurs et autres créditeurs	53,7	81,1	(27,4)	(33,8)%
Produits différés	12,2	14,1	(1,9)	(13,5)%
Impôt sur le résultat à payer	0,5	1,0	(0,5)	(50,0)%
Obligations locatives (courantes et non courantes)	96,5	87,5	9,0	10,3 %

Les variations au 29 avril 2023 comparativement au 28 janvier 2023 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a diminué de 33,6 millions de dollars en raison principalement du paiement des attributions au titre du régime incitatif lié au rendement pour l'exercice 2023, du calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs et aux créditeurs non commerciaux moins les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, et des investissements consacrés aux immobilisations corporelles au premier trimestre de l'exercice 2024;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté en raison essentiellement des créances sur cartes de crédit plus élevées au 29 avril 2023 comparativement au 28 janvier 2023;
- Les stocks ont diminué de 3,2 millions de dollars du fait de la réduction des livraisons de marchandises devancées, les conditions de la chaîne d'approvisionnement s'étant améliorées;
- Les charges payées d'avance et autres actifs ont augmenté de 4,1 millions de dollars, en raison principalement du calendrier des paiements liés aux contrats de services d'hébergement infonuagique;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 0,8 million de dollars. Au premier trimestre de l'exercice 2024, un investissement de 3,5 millions de dollars a été consacré principalement aux nouveaux magasins, aux rénovations de magasins et à des investissements en matériel informatique et en logiciels pour le siège social. Des amortissements de 3,3 millions de dollars et une perte de valeur nette de 0,3 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2024 (3,9 millions de dollars au titre des amortissements et 1,2 million de dollars au titre de la perte de valeur nette sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2023);
- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté d'un montant net de 8,5 millions de dollars, en raison essentiellement des contrats de location signés au premier trimestre de l'exercice 2024. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 7,8 millions de dollars ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2024 (5,8 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2023). Aucune charge au titre des pertes de valeur n'a été comptabilisée aux premiers trimestres des exercices 2024 et 2023;

- L'actif au titre des retraites a augmenté de 1,3 million de dollars en raison du gain actuariel comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de l'exercice 2024. Le 19 mai 2023, le conseil d'administration de la société a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies (le « régime »). La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024. Se reporter aux notes 6 et 20 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2024;
- Les actifs d'impôt différé découlent principalement des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait aux activités au Canada, étant donné l'évaluation de la direction selon laquelle la société sera capable de générer ultérieurement des activités rentables et qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs auxquels imputer les avantages fiscaux;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 27,4 millions de dollars, ce qui s'explique par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs, aux autres crédateurs non commerciaux et aux crédateurs au titre des avantages du personnel (y compris les attributions au titre du régime incitatif lié au rendement), en partie contrebalancés par l'augmentation du passif au titre du remboursement de retours sur ventes associé à l'augmentation des ventes au premier trimestre de l'exercice 2024;
- Les produits différés ont diminué de 1,3 million de dollars en raison du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- L'impôt sur le résultat à payer se compose essentiellement des passifs d'impôt nets estimés d'une filiale à l'étranger. La diminution de 0,5 million de dollars de l'impôt sur le résultat à payer est attribuable aux paiements effectués par une filiale à l'étranger;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au premier trimestre de l'exercice 2024, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 16,4 millions de dollars et des charges d'intérêts de 1,6 million de dollars, facteurs atténués par des paiements de 8,9 millions de dollars et des résiliations de contrats de location de 0,1 million de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement et aux dépenses d'investissement. Au 29 avril 2023, la société avait accru son fonds de roulement¹ de 42,9 millions de dollars avec des actifs courants de 233,7 millions de dollars (219,3 millions de dollars au 30 avril 2022; 265,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et des passifs courants de 94,0 millions de dollars (122,5 millions de dollars au 30 avril 2022; 122,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 29 avril 2023, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 69,4 millions de dollars (40,2 millions de dollars au 30 avril 2022; 103,0 millions de dollars au 28 janvier 2023). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs conclue avec une institution financière canadienne d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Cette facilité engagée est affectée, au besoin, au financement des activités courantes de la société. Aucun montant n'était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable par des actifs au 29 avril 2023 (34,4 millions de dollars au 30 avril 2022; néant au 28 janvier 2023).

Au premier trimestre de l'exercice 2024, la société a consacré 3,5 millions de dollars à des dépenses d'investissement. La société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 20,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2024. La stratégie de répartition du capital de la société cible trois domaines d'investissement principaux :

1. Les investissements dans les rénovations de magasins pour veiller à ce que les magasins existants restent actuels et pertinents, et dans les nouveaux magasins lorsque des emplacements appropriés sont repérés;
2. La technologie, pour continuer la mise à niveau des systèmes, y compris la migration des anciens systèmes vers des fournisseurs de services infonuagiques, et celle du réseau omnicanal, y compris les capacités en magasin et les capacités numériques liées au commerce électronique;
3. Les améliorations de la distribution, y compris l'optimisation et la poursuite de l'automatisation des capacités de distribution ainsi que la mise à niveau de la distribution existante.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour un rapprochement de cette mesure.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 14 juin 2023, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 14 juin 2023, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 597 000 et leur prix d'exercice moyen était de 2,63 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au début de l'exercice 2021, la société avait temporairement suspendu son programme de couverture. En date du 29 avril 2023, le programme de couverture de la société était toujours suspendu temporairement et il n'y avait aucun contrat de change en cours.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités et à ses facilités de crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

ADOPTION DE NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 avril 2023 et pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*)

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		29 avril 2023	30 avril 2022
Ventes nettes	17	165 018 \$	153 859 \$
Coût des biens vendus	5	76 917	69 896
Marge brute		88 101	83 963
Frais de vente et de distribution		80 269	73 257
Charges administratives		11 408	10 482
Restructuration	10	–	620
Résultat des activités d'exploitation		(3 576)	(396)
Produits financiers	14	1 292	80
Charges financières	14	(2 630)	(1 361)
Perte avant impôt sur le résultat		(4 914)	(1 677)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat		1 074	(40)
Perte nette		(3 840) \$	(1 717) \$
Perte par action	15		
De base		(0,08) \$	(0,04) \$
Diluée		(0,08)	(0,04)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		29 avril 2023	30 avril 2022
Perte nette		(3 840) \$	(1 717) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être			
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	11	1 044	–
Écarts de conversion	11	–	(7)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net			
Gain actuariel au titre du régime à prestations définies (après impôt de 346 \$ pour la période de 13 semaines close le 29 avril 2023; néant pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022)	6	958	911
Total des autres éléments du résultat global		2 002	904
Résultat global total		(1 838) \$	(813) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	29 avril 2023	30 avril 2022	28 janvier 2023
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie	4	69 394 \$	40 210 \$	103 004 \$
Trésorerie soumise à des restrictions	4	2 838	–	2 808
Clients et autres débiteurs		3 857	4 923	3 241
Stocks	5	139 053	137 505	142 302
Charges payées d'avance et autres actifs		18 565	36 678	14 502
Total des actifs courants		233 707	219 316	265 857
ACTIFS NON COURANTS				
Trésorerie soumise à des restrictions	4	–	2 759	–
Immobilisations corporelles		63 483	63 572	63 833
Immobilisations incorporelles		2 240	4 095	2 638
Actifs au titre de droits d'utilisation		88 355	51 583	79 894
Actif au titre des retraites	6	1 290	418	–
Impôt sur le résultat différé		33 067	190	32 308
Total des actifs non courants		188 435	122 617	178 673
TOTAL DES ACTIFS		422 142 \$	341 933 \$	444 530 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Facilité de crédit renouvelable	7	– \$	34 439 \$	– \$
Fournisseurs et autres crédateurs	8	53 684	53 427	81 087
Produits différés	9	12 223	12 150	14 100
Impôt sur le résultat à payer		457	535	1 018
Partie courante des obligations locatives		27 622	21 954	26 741
Total des passifs courants		93 986	122 505	122 946
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives		68 859	36 413	60 758
Total des passifs non courants		68 859	36 413	60 758
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	11	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		11 180	10 295	10 871
Résultats non distribués		220 711	146 174	223 593
Cumul des autres éléments du résultat global	11	–	(860)	(1 044)
Total des capitaux propres		259 297	183 015	260 826
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		422 142 \$	341 933 \$	444 530 \$

Événement postérieur à la date de clôture (note 20)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 29 janvier 2023		27 406 \$	10 871 \$	223 593 \$	(1 044) \$	260 826 \$
Perte nette		–	–	(3 840)	–	(3 840)
Total des autres éléments du résultat global	11	–	–	958	1 044	2 002
Résultat global total pour la période		–	–	(2 882)	1 044	(1 838)
Charge de rémunération fondée sur des actions	12	–	309	–	–	309
Total des apports des propriétaires de la société		–	309	–	–	309
Solde au 29 avril 2023		27 406 \$	11 180 \$	220 711 \$	– \$	259 297 \$
Solde au 30 janvier 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 980 \$	(853) \$	183 828 \$
Perte nette		–	–	(1 717)	–	(1 717)
Total des autres éléments du résultat global	11	–	–	911	(7)	904
Résultat global total pour la période		–	–	(806)	(7)	(813)
Solde au 30 avril 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 174 \$	(860) \$	183 015 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		29 avril 2023	30 avril 2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(3 840) \$	(1 717) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		3 575	5 080
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		7 774	5 811
Charge de rémunération fondée sur des actions	12	309	–
Profit de change		(308)	(1 847)
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	11,14	1 044	–
Intérêts sur les obligations locatives	14	1 586	1 015
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	14	–	346
Produits d'intérêts	14	(921)	(34)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat		(1 074)	40
		8 145	8 694
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(666)	2 666
Stocks	5	3 249	(18 533)
Charges payées d'avance et autres actifs		(4 063)	5 912
Fournisseurs et autres créditeurs	8	(26 769)	20 231
Actif au titre des retraites	6	14	593
Produits différés	9	(1 877)	(1 340)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(21 967)	18 223
Intérêts payés		–	(316)
Intérêts reçus		971	51
Impôts sur le résultat payés		(592)	(46)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(21 588)	17 912
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	(3 462)	(2 476)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(3 462)	(2 476)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Trésorerie soumise à des restrictions	4	(30)	(2)
Produit net de la facilité de crédit renouvelable	7	–	4 805
Paiements d'obligations locatives		(8 873)	(7 364)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(8 903)	(2 561)
PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENU EN DEVISES		343	1 833
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		(33 610)	14 708
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		103 004	25 502
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE		69 394 \$	40 210 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. Les actions ordinaires et les actions de catégorie A de la société qui sont émises et en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance de Toronto sous les symboles « RET.V » et « RET-A.V », respectivement. La principale activité de la société est la vente de vêtements pour femmes.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 14 juin 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- l'actif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Adoption de nouvelles méthodes comptables

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications visent à restreindre l'exception ayant trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires égales et compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

4. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	29 avril 2023	30 avril 2022	28 janvier 2023
Trésorerie ¹⁾	69 394 \$	40 210 \$	103 004 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 838	2 759	2 808
	72 232 \$	42 969 \$	105 812 \$

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien échéant le 7 juillet 2023. La trésorerie porte intérêt à des taux variables. Au 30 avril 2022, la trésorerie soumise à des restrictions est présentée dans les actifs non courants aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités.

5. STOCKS

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 72 609 \$ (65 469 \$ au 30 avril 2022). De plus, pour la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, la société a comptabilisé un montant de 4 308 \$ dans le coût des biens vendus (4 427 \$ au 30 avril 2022) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût des biens vendus. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise pour les périodes de 13 semaines closes le 29 avril 2023 et le 30 avril 2022.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 613 \$ a été inclus dans les stocks au 29 avril 2023 (2 489 \$ au 30 avril 2022 et 2 100 \$ au 28 janvier 2023).

6. ACTIF AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé un gain actuariel de 1 304 \$ dans les autres éléments du résultat global pour la période de 13 semaines close le 29 avril 2023 (911 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022); elle a ensuite reclassé le gain depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif net au titre des retraites.

Après le 29 avril 2023, le conseil d'administration de la société a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies de la société (le « régime »). Se reporter à note 20.

7. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 29 avril 2023, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95 250 \$ (97 250 \$ au 30 avril 2022; 92 762 \$ au 28 janvier 2023).

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 29 avril 2023, un montant de néant (34 439 \$ au 30 avril 2022; néant au 28 janvier 2023) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2 000 \$ était affecté à des lettres de crédit garanties (néant au 30 avril 2022; 2 000 \$ au 28 janvier 2023).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 29 avril 2023, du 30 avril 2022 et du 28 janvier 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

8. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	29 avril 2023	30 avril 2022	28 janvier 2023
Dettes fournisseurs	12 839 \$	6 173 \$	18 282 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	16 911	17 682	37 027
Autres créditeurs non commerciaux	16 716	20 010	20 683
Passif au titre du remboursement futur	6 480	6 413	4 024
Montants à payer au titre des locaux	738	3 149	1 071
	53 684 \$	53 427 \$	81 087 \$

9. PRODUITS DIFFÉRÉS

	29 avril 2023	30 avril 2022	28 janvier 2023
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	271 \$	686 \$	242 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	11 952	11 464	13 858
	12 223 \$	12 150 \$	14 100 \$

10. RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »). Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration suivants ont été comptabilisés.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	29 avril 2023	30 avril 2022
Honoraires juridiques et autres honoraires	– \$	620 \$

11. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	29 avril 2023		30 avril 2022	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	<u>Écarts de change</u>
Solde au 29 janvier 2023	(1 044) \$
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net ¹⁾	<u>1 044</u>
Solde au 29 avril 2023	<u>– \$</u>
Solde au 30 janvier 2022	(853) \$
Variation des écarts de conversion	<u>(7)</u>
Solde au 30 avril 2022	<u>(860) \$</u>

1) Au cours de la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, une filiale de la société a été dissoute. Les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans le résultat net.

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 semaines closes le 29 avril 2023 et le 30 avril 2022.

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

Options sur actions octroyées en fonction de conditions de service

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, aucune option sur actions octroyée en fonction de conditions de service n'a été attribuée. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions octroyées en fonction de conditions de service pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

	940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	29 avril 2023		30 avril 2022	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 635	3,63 \$	1 126	8,56 \$
Attribution	–	–	940	1,50
Renonciation et expiration	(148)	5,29	(326)	13,95
En circulation à la clôture de la période	1 487	3,47 \$	1 740	3,73 \$
Options exerçables à la clôture de la période	906	4,72 \$	800	6,36 \$

Pour la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 82 \$ relativement à ses options sur actions octroyées en fonction de conditions de service ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (montant négligeable pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022).

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, aucune option sur actions assortie de conditions liées au marché n'a été attribuée. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions assorties de conditions liées au marché pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

	1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,57 \$ l'option.

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	29 avril 2023		30 avril 2022	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 110	1,50 \$	–	– \$
Attribution	–	–	1 110	1,50
En circulation à la clôture de la période	1 110	1,50 \$	1 110	1,50 \$
Options exerçables à la clôture de la période	860	1,50 \$	–	– \$

Pour la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 227 \$ relativement à ses options sur actions assorties de conditions liées au marché ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (montant négligeable pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 semaines closes le 29 avril 2023 et le 30 avril 2022.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

14. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	29 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts	921 \$	34 \$
Profit de change	371	46
Produits financiers	<u>1 292</u>	<u>80</u>
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	346
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 586	1 015
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net (note 11)	<u>1 044</u>	<u>–</u>
Charges financières	<u>2 630</u>	<u>1 361</u>
Charges financières nettes	<u>(1 338) \$</u>	<u>(1 281) \$</u>

15. PERTE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte de base et diluée par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	29 avril 2023	30 avril 2022
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et après dilution	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action pour les périodes de 13 semaines closes le 29 avril 2023 et le 30 avril 2022, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>29 avril 2023</u>	<u>30 avril 2022</u>	<u>28 janvier 2023</u>
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	702 \$	205 \$	1 336 \$

Pertes de valeur nettes

Le 29 avril 2023, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 264 \$ pour la période de 13 semaines closes le 29 avril 2023 (1 162 \$ pour la période de 13 semaines closes le 30 avril 2022). Au cours des périodes de 13 semaines closes le 29 avril 2023 et le 30 avril 2022, aucune perte de valeur n'a été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT. Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

17. VENTES NETTES

La ventilation des ventes nettes entre les magasins de détail et les activités de commerce électronique se présente comme suit :

	<u>Pour les périodes de 13 semaines closes les</u>	
	<u>29 avril 2023</u>	<u>30 avril 2022</u>
Magasins de détail	120 908 \$	109 459 \$
Commerce électronique	44 110	44 400
Ventes nettes	<u>165 018 \$</u>	<u>153 859 \$</u>

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 29 avril 2023, au 30 avril 2022 et au 28 janvier 2023 se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

19. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours de la période de 13 semaines close le 29 avril 2023, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

20. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 19 mai 2023, le conseil d'administration de la société a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies de la société. La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024. Le conseil d'administration a approuvé le remplacement de ce régime par un régime de retraite à cotisations définies.